

From: drdanfeelgood On Behalf Of Pierre-Ni Chesnot
Sent: Wednesday, November 02, 2011 11:30 AM
To: INFISO BEREC
Subject: neutralité du net

La transparence et la concurrence ne permettront pas de préserver la neutralité du Net, comme le montre le cas du Royaume-Uni, où les efforts du régulateur en ce sens (l'OFCOM) ont été entrepris dès 2006, sans succès.

Nombreuses sont les régions en Europe où la concurrence censée corriger les atteintes à la neutralité n'existe tout simplement pas, les citoyens n'ayant simplement pas le choix de leur opérateur.

Les propositions du BEREC en matière de transparence peuvent mettre en évidence les violations de la neutralité par les opérateurs, mais ne permettront absolument pas de protéger la neutralité, comme le reconnaît le BEREC lui-même. Si rien n'est fait, la situation va continuer à se détériorer.

Les preuves d'atteintes à la neutralité du Net se multiplient de par l'Europe, comme le montre la plateforme RespectMyNet. Il est donc urgent de protéger la neutralité dans le droit européen, plutôt que de se bercer dans l'illusion que la transparence et la concurrence apporteront des solutions. Et ce d'autant plus que lors de son audition de confirmation devant le Parlement européen, la Commissaire européenne Neelie Kroes s'était engagée à lutter contre les atteintes à la neutralité.

Le Contrôleur européen de la protection des données a dénoncé l'approche attentiste vis-à-vis de la neutralité. Pour lui, accepter les restrictions d'accès revient à accepter la surveillance et l'inspections des communications des utilisateurs. Il conclut que les citoyens ont le droit d'accéder à un Internet neutre et non restreint, sans surcoût.

amicalement

pierreNi